

Image not found or type unknown



Récupérer les négatifs d'un photographe

Par **nadez**, le **23/10/2009** à **16:42**

Bonjour,

Mon histoire est un peu compliqué :

Je me suis marié en juillet et notre photographe nous a toujours fait bonne impression. Nous avons reçu les photos sur CD (photo que nous ne pouvons pas imprimé car trop le format a été modifié) ainsi que sur papier.

Il nous a prévenu début septembre qu'il faudrait attendre fin octobre pour le livre de mariage. Depuis plus de 3 semaines, j'essaye de le joindre par téléphone sans aucune réponse de sa part. Je n'ai pas signé de contrat ou papier pour la commande de ce livre ni donné d'acompte. J'ai appris par les commerçants situés à côté de sa boutique, qu'il allait fermé.

Ai je un recours possible pour récupérer les négatifs de mes photos ou sont elles sa propriété ? Car sans ces négatifs je ne pourrais en aucun cas, commandé un autre livre chez un concurrent...

Merci d'avance.

Salutations.